



FICHE SIGNALÉTIQUE

HYDRO-FORCE™

Remplace la date du : 03-mars-2016

Date de révision: 03-mars-2016

Version: 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette Viper Venom Powder with Citrus

Autres moyens d'identification

Code(s) CUP Non applicable

Code du produit CR23

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Spécialité propre. Tile et coulis de nettoyage.

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

Renseignements sur le distributeur

Adresse du fournisseur

Hydro-Force
4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
USA

Adresse du fabricant

Bridgewater
4282 South 590 West
Salt Lake City, UT 84123
USA

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-801-268-2673

Téléphone d'urgence de l'entreprise United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

Numéro de téléphone en cas d'urgence Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - inhalation	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

NOCIF PAR INHALATION

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Aspect** poudre**État physique** Solide**Odeur** Orange Citron Chaux**Conseils de prudence - Prévention**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (DNCA)**Autres informations**

• PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION

• Peut être nocif en cas contact avec la peau

Dangers généraux

Tenir hors de portée des enfants

S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Carbonate de sodium	497-19-8	30 - 70	*
Métasilicate de disodium	6834-92-0	10 - 30	*
Éther butylique d'éthylène glycol	111-76-2	1 - 5	*
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED	68439-46-3	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS**Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition**

Conseils généraux	Une consultation médicale immédiate est requise.
Contact avec les yeux	Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.
Contact avec la peau	Une consultation médicale immédiate est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
Ingestion	Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Produits de combustion dangereux

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
Autres informations	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.
Conseils pour les intervenants d'urgence	Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales	Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.
--------------------------------------	--

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Utiliser un équipement de protection personnelle. Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche. Éviter la formation de poussière. Endiguer. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manutention sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire	Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou fournir une ventilation par aspiration adaptée sur les équipements.
--	---

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.
Matériel d'emballage	Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.
Produits incompatibles	Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 240 mg/m ³ (vacated) TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 120 mg/m ³ (vacated) S*	IDLH: 700 ppm TWA: 5 ppm TWA: 24 mg/m ³

		S*	
--	--	----	--

NIOSH IDLH: Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pour protéger l'environnement, enlever et laver tout équipement protecteur contaminé avant la réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide	Odeur	Orange Citron Chaux
Aspect	poudre	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	jaune		

<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	12.2	(as 1% solution)
Point de fusion	Aucun renseignement disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible	
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	0.949	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	

Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible	200 cps
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	Aucun renseignement disponible
Densité	0.949
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité****Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Nocif par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de la poussière à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Risque de lésions oculaires graves. Peut causer des brûlures. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Éviter le contact avec la peau. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut causer des brûlures.
Ingestion	NE PAS goûter ou ingérer. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Carbonate de sodium 497-19-8	= 4090 mg/kg (Rat)	2210 mg/kg (rat)	= 2300 mg/m ³ (Rat) 2 h
Métasilicate de disodium 6834-92-0	= 1153 mg/kg (Rat)	>5000 mg/kg (rat)	
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	= 470 mg/kg (Rat)	= 99 mg/kg (Rabbit)	= 450 ppm (Rat) 4 h
ALCOHOLS, C9-11, ETHOXYLATED 68439-46-3	= 1400 mg/kg (Rat) = 1378 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Affections oculaires/irritation Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	A3	Group 3		

ACGIH: (American Conference of Governmental Industrial Hygienists)

A3 - Animal Carcinogen

IARC: (International Agency for Research on Cancer)

Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour le développement Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Toxicité chronique Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également survenir. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets irréversibles.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	2546
ETAmél (cutané)	2336
ETAmél (inhalation-gaz)	18682
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	13.4

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**écotoxicité**

9.025 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Carbonate de sodium 497-19-8	242: 120 h Nitzschia mg/L EC50	300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Métasilicate de disodium 6834-92-0		210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static 210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50	216: 96 h Daphnia magna mg/L EC50
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2		1490: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 2950: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 1698 - 1940: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	0.81

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Traitement des déchets****Méthodes d'élimination**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Carbonate de sodium 497-19-8	Corrosive

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

NON RÉGLEMENTÉ

IATA

NON RÉGLEMENTÉ

IMDG

NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux****TSCA**

Est conforme à (aux)

LIS/LES

Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Éther butylique d'éthylène glycol - 111-76-2	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non

Danger de libération soudaine de pression Non
Danger de réaction Non

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
PENTASODIUM TRIPOLYPHOSPHATE 7758-29-4		X	X
Éther butylique d'éthylène glycol 111-76-2	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA risque pour la santé 3 inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques -
HMIS risque pour la santé 3 inflammabilité 0 danger physique 0 PROTECTION INDIVIDUELLE X

Préparée par Bridgewater
 Environmental Health & Safety
Date de révision 03-mars-2016

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique